

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN**

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2018

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
14	11

Le 26 Novembre 2018, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 Novembre 2018, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Date de la convocation
16 Novembre 2018
Date d'affichage
16 Novembre 2018

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint au Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint au Maire ;
Madame BESCOND Catherine, Adjointe au Maire ;
Monsieur GOUZIEN Christian, Conseiller Municipal ;
Madame POCHE Yolande, Conseillère Municipale ;
Madame GLOAGUEN Martine, Conseillère Municipale ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Madame KERNINON Françoise, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal ;
Monsieur DANZÉ Fabien, Conseiller Municipal.

Absents excusés :

Monsieur QUÉRÉ Pascal, Conseiller Municipal ;
Madame MONLIEN Jacqueline, Conseillère Municipale ;
Madame LE BRAS Carmen, Conseillère Municipale.

Assistaient également à la séance :

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie ;
Madame LE CORRE Maryline, Rédacteur.

Secrétaire de séance :

Madame BESCOND Catherine a été nommée secrétaire de séance.

1 – DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC POUR LE FINANCEMENT DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 24 septembre dernier le Conseil Municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation de l'église au Groupement Marie-Suzanne De Ponthaud pour un montant total de 39 900 € HT.

Il précise que le coût de la phase projet (APS/APD/PRO DCE AMT) se monte à 22 000 € HT, et peut être financé à hauteur de 40 % par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) service de l'Etat.

Il demande donc à l'assemblée de solliciter cette subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite** une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, service de l'Etat, pour le financement de la phase projet du marché de maîtrise d'œuvre des travaux de restauration de l'église paroissiale Saint Budoc.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 26 Novembre 2018

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.